

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> ● 1 à 12 pages..... 200 F ● 16 à 28 pages..... 600 F ● 32 à 44 pages.....1 000 F ● 48 à 60 pages.....1 500 F ● Plus de 60 pages..... 2 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● TOGO..... 20 000 F ● AFRIQUE..... 28 000 F ● HORS AFRIQUE..... 40 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● Récépissés de déclarations d'Associations... 10 000 F ● Avis de perte de titre foncier (1er et 2^e insertions).....20 000 F ● Avis d'immatriculations..... 10 000 F ● Certification du JO..... 500 F

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'Imprimerie TOMETY Tél : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculations)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations es mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Vogon et Afagnan.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 92654 déposée le 10/12/21. M. ABASSA Kossi, profession : Pasteur, demeurant et domicilié à AGBAVI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBATA, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue existante de 12m, au Sud par la propriété GBEGNON AMEGBO, à l'Est par la propriété ATTIVON KOKOU et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92655 déposée le 10/12/21. M. ABASSA Kossi, profession : Pasteur, demeurant et domicilié à AGBAVI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 09ca, situé à TSEVIE KOVIE, connu sous le nom de SEVEHO, préfecture du Zio et borné au Nord par les propriétés AYAWO GELY KOSSI et AKPABLA YAWO, au Sud par la collectivité AGBAVON, à l'Est par la propriété KOFFI GAMADO et à l'Ouest par la propriété DZOUDDOME DOGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92656 déposée le 10/12/21. M. ABASSA Kossi, profession : Pasteur, demeurant à AGBAVI et domicilié à AGBAVI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à ANEHO AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODRAFO, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété EVEWOUTO KOSSI, au Sud par la route nationale n° 2 LOME ANEHO de 40m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALLYN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93079 déposée le 16/12/21. M. COMLAN Komivi, profession : Déclarant en Douanes, demeurant et domicilié à GBODJOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par la propriété AMETOWOU YIKPO, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYEWOANOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93094/GL déposée le 16/12/21. M. PALOU Nayo, profession : Chauffeur, demeurant à AGBELOUVE et domicilié à APEGAME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de KPALAKONYITO, préfecture du Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NODJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93095 déposée le 16/12/21. M. OURO NILE Nafiou, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à AGOE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 02ca, situé à DEMAKPOE, connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété TAGBA, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la propriété ATISSO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93097 déposée le 16/12/21. Madame AWADE Yawa Maniyassoue, profession : Revendeuse, demeurant à SAGBADO et domiciliée à ZANVI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à YIDAVE, connu sous le nom de YIDAVE, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJOYI AGBEDANOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94004 déposée le 30/12/21. M. GADZI Komi Agbenou, profession : Revendeur demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 91ca, situé à Davie connu sous le nom de Daklou, préfecture du Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AZAGLO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94011 déposée le 30/12/21. M. APEDO Kossi Senyo, profession : Technicien Supérieur en génie demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 51a 06ca, situé à Tchékpo connu sous le nom de Tchékpo Dédékpé, préfecture de Yoto et borné au Nord par la propriété KOUAVI Koffi, au Sud la Route D'AEHE de 20m, à l'Est par la propriété WEDE et à l'Ouest par la propriété ALOWETE.

Il déclare que ledit immeuble appartient à feu APEDO AYAОВI DODZIKO et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94016 déposée le 30/12/21. Mme ADJALE Afiwa épouse ADOMEY, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 01a 03ca, situé à Agbélové connu sous le nom de Ewoukpe Agodéké, préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOBLI, au Sud par la propriété GOKOU Ibrahim.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à feu AYIVON Massanvi et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94385 déposée le 07/01/22. M. BOUNOU KODO Maman Laouli, profession : Financier, demeurant à NIGER et domicilié à NIGER. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 36a 01ca, situé à TOGBLEKOPE FIDOKPOUI, connu sous le nom de HAOUSSA-ZONGO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 21m, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est par la propriété GBATI et à l'Ouest par la propriété MAMA DEZE.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la société BARKA TOGO SARL et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94415 déposée le 07/01/22. Mme YAWO Ama Epse AKOTOTSE, profession : SOCIOLOGUE demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 09ca, situé à DZAGBLE POKUIDJI connu sous le nom de ZOVADJI, préfecture du Zio et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par une rue de 10m, à l'Est et à l'Ouest par DAMESSI ZONOU.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble appartient à l'association Petite Sœur à Sœur et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94497 déposée le 10/01/22. Mme TEKOU Alouaname, profession : Enseignante, demeurant à AGOE et domiciliée à DEMAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 30ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de FIDOKPOUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 28m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATOKO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à feu ANITE N'gninde et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94838 déposée le 14/01/22. M. DOYO Kamekpo David, profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Dalimé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Daliko connu sous le nom de Sakplétonkopé, préfecture de Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DIYON Akakpo et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94842 déposée le 14/01/22. M. TOGBEY Akouété Sénam, profession : Retraité demeurant à Kpémé et domicilié à Kpémé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Aneho connu sous le nom de Kpémé, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Ouest par la propriété AGBODJAN Kpoti Mansan, au Sud par une rue de 10m et à l'Est par la Route Principale de Kpémé de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94846 déposée le 14/01/22. M. WILSON Adjé Akpo, profession : Directeur de Société demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Davié connu sous le nom de Assomé Tablito, préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété ELO, au Sud par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95403 déposée le 24/01/22. Madame ANIAKU Akoèba, profession : Aide-Soignante, demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de AVEPOZO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 194B, au Sud par le lot n° 193, à l'Est par le lot n° 201 et à l'Ouest par un rue non dénommée de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95526 déposée le 25/01/22. M. AMEGASSITI SIKA Kwasi Messan, profession : Frigoriste, demeurant à DJAGBLE et domicilié à AVETA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 43ca, situé à LEBE, connu sous le nom de AVETA, préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune, au Sud et à l'Est par la collectivité DICK.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95528 déposée le 25/01/22. M. AKOTCHOLO Kowami, profession : Mainteneur, demeurant à LOME et domicilié à KLIKAME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBAGNO et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96526 déposée le 09/02/22. M. et Mme AFANGBOM Messan Djifa et AZIADAPOU Kokoe Logossi épouse AFANGBOM, professions : Retraité et Ménagère, demeurant à LOME et domiciliés à ATTIEGOU, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 60ca, situé à LOME ATTIEGOU, connu sous le nom de RIVES DU ZIO ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité LOGOSSOU.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97264 déposée le 18/02/22. M. BIDE Amo-Ide, profession : Ingénieur Electronicien demeurant et domicilié à AGOE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à DALAVE connu sous le nom de LANYROGBE, préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DONKO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97265 déposée le 18/02/22. M. BIDE Amo-Ide, profession : Ingénieur Electronicien demeurant et domicilié à AGOE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à DALAVE connu sous le nom de LANYROGBE, préfecture du Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété DONKO, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98226 déposée le 04/03/22. Mme KOUDJODJI Kossiwa, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 35ca, situé à KEGUE, connu sous le nom de KEGUE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 16-18B, au Sud par le lot n° 22, à l'Est par les lots n° 19 et 21 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111498/GL déposée le 08/03/23. M. ADODOKPO Komlan, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité SOSSOU, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112036/GL déposée le 18/04/23. Mme ASSIGNON Ayawa, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée en FRANCE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 72ca, situé à AFLAO, connu sous le nom de Yokoè Agblégan, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KOUMAKO Koffi Gawokpo, à l'Est par la Collectivité DIDAN et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112050/GL déposée le 19/04/23. Mme SOLLY Piedys Lydie Akofa épouse AYITE, profession : Employée, demeurant à LOME et domiciliée à Baguida. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 63ca, situé à LOME II, connu sous le nom de Atchante ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une réserve administrative, au Sud par un passage de 4m, à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112120/GL déposée le 02/05/23. Mme DOGBE Yawa, profession : Coiffeuse, demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 87ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AKPLOME ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAYISSA KODJO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112121/GL déposée le 02/05/23. M. APEATRO Koffi Anoumou, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 42ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 561 et 562B, au Sud par le lot n° 561C-562C-564, à l'Est par le lot n° 562B et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112122/GL déposée le 02/05/23. M. LAWSON-GABADA Laté, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à NANEGBE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1015, au Sud par le lot n° 1017, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par les lots n° 1016 et 1015.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112123/GL déposée le 02/05/23. M. LOMEGNO Djifa Komi, profession : Retraité, demeurant à TSEVIE et domicilié à ADIAKPO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 21ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de LOMEGNOKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la collectivité KPEGAN-VIADENOU, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112124/GL déposée le 02/05/23. M. KONDO Yaovi, profession : Salarié, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 19ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud par la propriété MOGLO K. ANDRE et à l'Est par la propriété HAHENOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112125/GL déposée le 02/05/23. M. KONDO Yaovi, profession : Salarié, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE KOPEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 9, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 10B et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112126/GL déposée le 02/05/23. M. AGORO Bassirou, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTIGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112127/GL déposée le 02/05/23. M. ANTHONY Edi Koffi, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 78ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de ADJAKA KOME GAKPOTO, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BOSSOU TEKOK.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112128/GL déposée le 02/05/23. M. KASSOUMAKO Molakami, profession : Ferrailleur, demeurant à KPALIME et domicilié à DANYINU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à LEGBASSITO BOKPOKO, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DJEMEKI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112129/GL déposée le 02/05/23. M. HOUX Stéphane Marie Joseph, profession : Retraité, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 17ca, situé à LOME AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUDAHON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112130/GL déposée le 02/05/23. M. OUMONGOU Adamou Mohamed-Awale, profession : Technicien en mécanique, demeurant à AGOE et domicilié à MINAMADOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 64ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue en projet de 20m, au Sud par le lot n° 121, à l'Est par le lot n° 122C et à l'Ouest par le lot n° 120bis.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112131/GL déposée le 02/05/23. Mme SOMENU Akossi Messifa, profession : Sage-Femme d'Etat, demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à AFLAO WOGOME KPONTAVI, connu sous le nom de KPONTAVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ANAGBAN AVOYI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112132/GL déposée le 02/05/23. Mme ATOHOUN Amissamba Ingrid, profession : Etudiante, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 22ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de VODOUGBE, préfecture des Lacs et borné au Nord par le lot n° 9B, au Sud par le lot n° 7B, à l'Est par le lot n° 8 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112133/GL déposée le 03/05/23. M. ATAYABA Bouda Adjaon, profession : Délégué Médical, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 74ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO AVINATO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété NOMANYO, au Sud et à l'Est par la propriété KINI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112134/GL déposée le 03/05/23. M. AKAKPO Koffi, profession : Diplomate, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE DOUANE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 49ca, situé à LOME AFLAO SEGBE DOUANE, connu sous le nom de SEGBE DOUANE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par la collectivité ADZIBOLO, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par les collectivités WODOENOWO et MIVESSOME HOUGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112135/GL déposée le 03/05/23. M. WATAKLASSOU Kokouvi Emmanuel, profession : Soudeur, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à DEKPO, connu sous le nom de DEKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAVON N'KOLOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112136/GL déposée le 03/05/23. M. KODJO Messan Yaotse, profession : Coiffeur, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à LOME ADIDOGOME, connu sous le nom de KLEME TOKONOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HODOR EMMANUEL et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112137/GL déposée le 03/05/23. M. et Mme KAPOU Agossa et AYITE Adjo Gnémébouiwo, professions : Chauffeur et Revendeuse, demeurant à DJASSEME et domiciliés à DJASSEME. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un 05a 95ca d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à AGBODRAFO DJASSEME, connu sous le nom de APETOKOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MENSAH et à l'Est par la voie ferrée KPEME HAHOTOE.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112138/GL déposée le 03/05/23. Mme DOLA Atsupi, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ZENYAVOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GLIKPO MENSAH et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112139/GL déposée le 03/05/23. M. AYIVON Kokou, profession : Chef de village, demeurant à LOME et domicilié à WOUGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 10ca, situé à LOME AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de ADIDOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la collectivité APPOWOTTA, au Sud par la route ADIDOGOME AVEDJI, à l'Est par la collectivité AVONYO et à l'Ouest par la propriété SEVOR KOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112140/GL déposée le 03/05/23. M. ASSIKA Tchali, profession : Technicien en mécanique, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme de deux polygones irréguliers d'une contenance totale de 11a 40ca, situé à LEGBASSITO AHONKPOE, connu sous le nom de TOMADJIKPI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné PARCELLE A : au Nord et à l'Est par des rues de 12m chacune, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AWOU AZIABLE. PARCELLE B : au Nord et à l'Ouest par des rues de 12m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AGBODJAN APETOVI et AGBO SAMOA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112141/GL déposée le 03/05/23. M. DJOSSOU Kodjo Ebena, profession : Gérant de Société, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN OUEST. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KONHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHADO et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112142/GL déposée le 03/05/23. M. DEGBE Komi, profession : Entrepreneur, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à SANGUERA FOZUI, connu sous le nom de ANYIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TSOKPOSSOU KOKOU D. E. et ATTILA KOSSI KOUMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112143/GL déposée le 03/05/23. Mme BAKAR Amavi Egnonam, sans profession, demeurant en BELGIQUE et domiciliée à BRUXELLES, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 3A, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 5 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112144/GL déposée le 03/05/23. M. AZIAKU Agbeko Felicien, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ANEHO GLIDJI, connu sous le nom de GBADJAMADJA, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMAH DOSSOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112145/GL déposée le 03/05/23. M. ASSOGBA Kokou, profession : Informaticien, demeurant à AGOE et domicilié à KOHE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 70ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 740A, au Sud par le lot n° 737B, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112146/GL déposée le 03/05/23. M. MEDEWOU Mawuèna, profession : Ingénieur Génie Electrique, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOADIN. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 68ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de WOGOME DEKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud par la propriété MISSADJI AKAMA, à l'Est par une rue en projet de 14m et à l'Ouest par une rue en projet de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112147/GL déposée le 03/05/23. M. AGBA Edoh, profession : Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à BE PA DE SOUZA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à BE-ES, connu sous le nom de KANYIKOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par le lot n° 1294, à l'Est par le lot n° 1293 B et à l'Ouest par le lot n° 1291.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112148/GL déposée le 04/05/23. M. ADJANAYO Kodjo, profession : comptable, demeurant et domicilié à SOKODE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 18ca, situé à TOGBLE, connu sous le nom de FIDOKPUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOVI et au Sud par une rue existante de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112149/GL déposée le 04/05/23. Mme AMOUZOU M. Afiwa Claire épouse AFFOTRO, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route VAKPOSSITO ELAVAGNON de 28m, au Sud par le lot n° 3, à l'Est par le lot n° 5 et à l'Ouest par le lot n° 4A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112150/GL déposée le 04/05/23. Mme AGOLIKI Abla épouse ADJANAYO KODJO, profession : Enseignante, demeurant à SOKODE et domiciliée à SOKODE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 46ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de DIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOUNKPATI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112151/GL déposée le 04/05/23. M. BAYOR Bassirou, profession : Chauffeur, demeurant à AGOE et domicilié à CACAVELI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 15ca, situé à AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de AVEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Est par le lot n° 3488bis et à l'Ouest par les lots 3486 et 3487.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112152/GL déposée le 04/05/23. M. OPEKOU Kokou Megnini, profession : Ingénieur Agronome, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA MADJIKPETO, connu sous le nom de ATCHANVEGBLE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBOLHA WOGNON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112153/GL déposée le 04/05/23. Mme ALAPINI Ornelia Akouvi M., profession : Psychologue, demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 11ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de AGBODANKOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 08m, au Sud par la propriété AGBODAN, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATCHINO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112154/GL déposée le 04/05/23. M. AVONYA GADESSE Komi, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 06ca, situé à AFLAO SAGBADO WOUGOME, connu sous le nom de DEKPO, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété ATANDZI DJISSEKO KINI, à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112155/GL déposée le 04/05/23. Mme GNANDI Ikpindi, profession : Employée de Société, demeurant à AGOE et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 21ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AGOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité FIADEVI et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112156/GL déposée le 04/05/23. M. OSSENI Tchita Toundé, profession : Gestionnaire Comptable, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOTAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AMEDRO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112157/GL déposée le 04/05/23. M. OURO-AYEVA Essofa, profession : Chauffeur, demeurant à AGOE et domicilié à ANOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AGOE NYIVE ANOME, connu sous le nom de ANOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1938, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Ouest par le lot n° 1937B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112158/GL déposée le 04/05/23. Mme AWUSSI Afi, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDODIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SAGBADO KLEME AGOKPANOU, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOSSE KODJO AUGUSTIN et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112159/GL déposée le 05/05/23. Mme AHOUISSOU Edjrom E. Yawa, profession : Directrice de Société, demeurant à AGOE et domiciliée à KITIDJAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 31ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de FIDOKPUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOVI et à l'est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112160/GL déposée le 05/05/23. M. FANGBEMI Ayefounin, profession : Enseignant, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DJOMAKOU KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 264, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 265B et à l'Ouest par le lot n° 262.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112161/GL déposée le 05/05/23. M. ABALO Mitonin Sandrie, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à ADAKPAME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 00ca ,situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité KPETCHIAFATSAWO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112162/GL déposée le 05/05/23. M. KPOGO Komi Apelété, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à BAGUIDA DEVEGO, connu sous le nom de OLIBOKOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TOGBUINE PLASSI GAGBAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112163/GL déposée le 05/05/23. M. ABOUDOU Kossi Samuel, profession : Marin, demeurant à LOME et domicilié à AKATO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 86ca, situé à AKLAKOU, connu sous le nom de HETCHAVI ADAGBLEME, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 10m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEBLE et à l'Est par la propriété TOSSOU AMOUZOUVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112164/GL déposée le 05/05/23. M. OKIWOSSOU Kasségné, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DEKPO ASSIGOME ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOKPO et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112165/GL déposée le 05/05/23. M. OKIWOSSOU Kasségné et Mme AYETAN Ablavi Yehouwan, profession : Revendeurs, demeurant à LOME et domiciliés à LOME. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 90ca ,situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO-ELAVAGNON, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route VAKPOSSITO AGOE NYIVE de 20m, au Sud et à l'Est par le lot n° 780B et à l'Ouest par le lot n° 783.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112166/GL déposée le 05/05/23. M. OKIWOSSOU Kasségné et Mme AYETAN Ablavi Yehouwan, profession : Revendeurs, demeurant à LOME et domiciliés à LOME. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise ,demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 02a 02ca ,situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO-ELAVAGNON ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des lots non n°tés et à l'Ouest par la voie expresse de 50m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112167/GL déposée le 05/05/23. M. OKIWOSSOU Kasségné, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 00a 77ca ,situé à AGBALEPEDOGAN, connu sous le nom de DJIDZOLE ,préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 202, et à l'Est par une ligne de la haute tension.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112168/GL déposée le 05/05/23. M. OKIWOSSOU Kasségné et Mme AYETAN Ablavi Yehouwan, profession : Revendeurs, demeurant et domiciliés à LOME. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 70ca ,situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO-ELAVAGNON ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots n° 1086B et 1082, au Sud par la route VAKPO ELAVAGNON de 28m, à l'Est par le lot n° 1086C-1088 et à l'Ouest par le lot n° 1084A.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112169/GL déposée le 05/05/23. M. KPOVIADÉ Kossi, profession : Maçon, demeurant à AFANOUKOPE et domicilié à AFANOUKOPE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à BAGUIDA DEVEGO, connu sous le nom de TAMANYE ,préfecture du Golfe et borné au Nord par un passage de 06m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des lots non n°tés.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112170/GL déposée le 05/05/23. Mme KODJO Ablanyo Viva, profession : Directrice de Société, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 61ca, situé à ADIDOADIN, connu sous le nom de ADIDOADIN, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par les lots n° 540 et 541, à l'Est par le lot n° 539B et à l'Ouest par la route ADIDOGOME AGOE NYIVE de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112171/GL déposée le 05/05/23. Mme EKOUE Zinsi Française, profession : ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à MAYA KOPE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de KPOGAN ,préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la collectivité AHOUME, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIAMBIDJI KODJO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112172/GL déposée le 05/05/23. M. DOSSOU André, profession : mécanographe, demeurant et domicilié à AGBAVI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 49ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de ALOGAVI, préfecture des Lacs et borné au Nord par la route nationale n° 2 LOME ANEHO, au Sud par la propriété MENSAH, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTOWOTO A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112173/GL déposée le 05/05/23. Mme AMA ABALO Kossiwa, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à CAISSE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 06ca, situé à AGOE NYIVE FIOVI, connu sous le nom de FIOVI ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par le lot n° 204, à l'Est par le lot n° 206 et à l'Ouest par le lot n° 202.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112174/GL déposée le 05/05/23. M. ADJIGLO Amévi, profession : Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 73ca, situé à SANGUERA WOUGOME, connu sous le nom de DEKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété HOUKPATI KOFFI et la route LOME-KPALIME de 70m, au Sud par la propriété HOUKPATI KOFFI et l'axe de la haute tension, à l'Est par une rue de 12m et à l'Ouest par la propriété HOUKPATI KOFFI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112175/GL déposée le 05/05/23. M. AKILA Simtana, profession : Sociologue, demeurant et domicilié aux USA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLADJEME ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYITE KODJOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112176/GL déposée le 05/05/23. M. ADOU Diallo Wohabou, profession : Comptable, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à BE, connu sous le nom de BE KLIKAME ,préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 338, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot n° 341 et un espace non dénommé et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112177/GL déposée le 05/05/23. M. DERMANE Wahabou, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à LEGBASSITO AHONKPOE, connu sous le nom de BELGIQUE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AWANYO, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par la propriété OUTOBA B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112178/GL déposée le 05/05/23. M. AMEGANVI Kodzo Tsitsopé F, profession : Chef d'Entreprise, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATIMADO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112179/GL déposée le 05/05/23. Mme ATIGAN Akossiwa Solange, profession : Assistante de Direction, demeurant à AGOE et domiciliée à LOGOPE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 52ca, situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de MISSION TOVE, préfecture du Zio et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud et à l'Ouest par des espaces non dénommés et à l'Est par la propriété AZIATO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112180/GL déposée le 05/05/23. M. NOUGLOKOU Koffi Christian, profession : Entrepreneur, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 11ca, situé à AGOE LEGBASSITO, connu sous le nom de AVINATO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GOUGOU KOKOU et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112181/GL déposée le 05/05/23. M. KOUSSAWO Dosseh, profession : Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à FOREVER. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 52a 93ca, situé à ANFOIN, connu sous le nom de ADOUKOWOUE, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété FOLLY-MONTIGLO MATE et à l'Est par la collectivité KOUSSAWO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112182/GL déposée le 05/05/23. M. KPEDZROKU Komla, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 72ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAKANI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DZAMESSI KOSSI DANSOMON et à l'Est par la route ADIDOGOME GBAMAME SAGBADO de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112183/GL déposée le 05/05/23. M. SAKPO Komlavi Djodji, profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 05ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de OLIBO KOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 39B, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune et à l'Est par le lot n° 40.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112184/GL déposée le 05/05/23. M. DANGBUI Kokou, profession : Frigoriste, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à SANGUERA KLEME, connu sous le nom de GAKPOTO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GALE KOUEGNEHIAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112185/GL déposée le 05/05/23. Mme AYIVI Bernice Aude, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN SOLIDARITE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à LOME ADANMAVOR, connu sous le nom de ADANMAVOR, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 275A et 274, au Sud par les lots n° 276B et 277B, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par les lots n° 274A et 276B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112186/GL déposée le 05/05/23. M. KEKERE Yekini, profession : Décorateur et Peintre bâtiment, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 46ca, situé à BAGUIDA DEVEGO, connu sous le nom de WOLIBO KOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 10m, au Sud par un passage de 3m, à l'Est par la propriété AMEWOTO et à l'Ouest par un passage de 06m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le Conservateur de la propriété foncière
Essoham K. LABARI